



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 juin 2015  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Vingt-neuvième session

Point 9 de l'ordre du jour

**Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie  
et l'intolérance qui y est associée : suivi et mise en œuvre  
de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**

## **Groupe d'éminents experts indépendants sur l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban\***

### **Note du Secrétariat**

Aux paragraphes 12 et 13 de sa résolution 69/162, l'Assemblée générale a prié à nouveau le Secrétaire général, conformément à sa résolution 68/151, de revitaliser les activités opérationnelles du groupe d'éminents experts indépendants et renouvelé l'invitation faite au Conseil des droits de l'homme au paragraphe 16 de sa résolution 68/151, de veiller à la notoriété du groupe d'éminents experts indépendants, à sa participation effective et à l'utilisation optimale de ses riches connaissances et de son expérience au sein de ses organes subsidiaires chargés d'assurer le suivi systématique de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et de mettre en œuvre de façon effective la Déclaration et le Programme d'action de Durban et a demandé, à cet égard, au Conseil de lui présenter, à sa soixante-dizième session, un rapport intermédiaire sur la question.

À cet égard, le Secrétariat informe le Conseil des droits de l'homme des derniers faits nouveaux concernant le groupe d'éminents experts indépendants depuis sa troisième réunion, tenue le 4 février 2014.

À la troisième réunion du groupe d'éminents d'experts indépendants, Salim Ahmed Salim a fait allusion à son retrait du groupe afin qu'une autre personne à même de consacrer le temps nécessaire aux travaux (A/HRC/26/56, par. 10) puisse être nommée. À ce jour, le Secrétariat n'a reçu aucune nouvelle en ce sens et continue de lui envoyer des informations et des demandes relatives aux travaux du groupe.

Dans sa lettre au Secrétaire général en date du 8 avril 2015, le Prince El Hassan bin Talal a donné sa démission en sa qualité d'éminent expert indépendant sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Le groupe d'éminents d'experts indépendants a tenu sa quatrième réunion le 28 avril 2015, à Genève, avec la participation de Hanna Suchocka et Edna Maria

---

\* Soumission tardive.



Santos Roland. Au cours de la réunion, les éminents experts ont examiné la possibilité et la nécessité de conclure, à l'avenir, plusieurs accords concernant la définition du mandat du groupe, la nomination de nouveaux membres et des ressources additionnelles. Les deux experts ont décidé de transmettre rapidement leurs points de vue au Secrétaire général.

---